

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Une première entente sectorielle de développement en égalité entre les femmes et les hommes en Abitibi-Témiscamingue.

Rouyn-Noranda, 14 avril 2026 - Une première entente sectorielle de développement en égalité entre les femmes et les hommes (Entente) a été conclue pour les quatre prochaines années en Abitibi-Témiscamingue.

Initiées par le Secrétariat à la condition féminine dans le cadre de la [Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027](#), l'Entente permettra à la région de l'Abitibi-Témiscamingue de mettre en œuvre des projets concertés permettant de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Les projets soutenus tiendront compte de spécificités régionales et de priorités qui seront identifiées par les partenaires.

Les partenaires de l'Entente sont le Secrétariat à la condition féminine, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue, le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, Services Québec et la Ville/MRC de Rouyn-Noranda.

Le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue est le mandataire de l'Entente qui dispose d'une enveloppe de 340 000\$ pour financer divers projets favorisant l'égalité qui se dérouleront jusqu'en 2030.

« Je me réjouis de la conclusion d'une entente sectorielle de développement en matière d'égalité dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Celle-ci permettra de mobiliser divers partenaires pour la mise en œuvre d'initiatives concertées qui, j'en suis convaincue, feront progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région » de déclarer Caroline Proulx, ministre de l'Habitation et ministre responsable de la Condition féminine.

« Le bien-être de l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue est au cœur de nos priorités. L'égalité entre les femmes et les hommes est essentielle au développement durable et équitable de notre région. Cette première entente sectorielle constitue un levier important pour mobiliser nos partenaires, soutenir des initiatives concrètes adaptées à nos réalités et favoriser une participation pleine et entière des femmes à la vie sociale, économique et communautaire » souligne M. Gilles Chapadeau, président de la Conférence des préfets d l'Abitibi-Témiscamingue.

« Cette entente sectorielle permettra la mobilisation des partenaires du milieu et elle sera un levier pour mener des actions structurantes visant une réelle égalité dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est en adaptant notre intervention sur la base des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes et des différentes communautés que toutes et tous seront inclus.es et auront droit aux mêmes chances de contribuer dans la mesure de leurs capacités à notre développement et au dynamisme de la région » mentionne la porte-parole du Regroupement Mme Louiselle Luneau.

-30-

Le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme féministe de concertation et d'action qui a pour mission de défendre les droits des femmes et d'agir sur les enjeux en condition féminine dans une perspective d'égalité.

Pour information et entrevue :

Louiselle Luneau
Présidente et porte-parole du RFAT
(819) 763-7695

Johannie Marleau-Houle
Coordonnatrice du RFAT
(819) 764-9171 poste 222